

coûtent ces sortes de plantations et surtout ce qu'elles deviennent au bout d'un certain nombre d'années. Ces plantations ne pourraient prospérer administrativement que si elles étaient faites sous la direction d'agents spéciaux, n'ayant d'autre tâche que de les entretenir et de les surveiller...

Sur l'échelle où il s'agit d'opérer ici, la chose est de toute impossibilité. Elle peut être réservée pour des communaux à reboiser, dans des localités spéciales. Nous entendons que les semis et la plantation à faire seront imposées par une loi d'urgence, mais pour rendre fructueuse la plantation, pour avoir des semis productifs, comme pour indemniser le propriétaire à qui la loi nouvelle donnera cette charge, nous entendons qu'il lui sera accordé par crue et par hectare une somme qui soit calculée sur ses déboursés et sa peine; somme qui soit un véritable encouragement, une récompense, mais qui ne sera payée qu'après trois années, quand les plantations auront réussi.

Le propriétaire sera libre de ne faire ses plantations que par lignes horizontales de dix mètres au moins; en laissant entre elles un espace de cent cinquante mètres en prairie ou culture. Dans un travail ainsi réglé, et dans lequel chaque propriétaire ne sera tenu qu'à des zones de plantation alternant avec des zones plus larges de culture, les travaux peuvent s'exécuter promptement sur une vaste échelle, les eaux trouveront autant de gradins ou arrêts qui les retarderont, et qui permettront de les recueillir, de les diriger, de les distribuer de manière à faire de précieuses irrigations dans ces diverses zones. Ainsi des terres qui sont aujourd'hui des terrains dénudés et maigres pourront devenir de gras pâturages.

Que la prime soit largement calculée, qu'elle soit pour le propriétaire une perspective d'un bénéfice réel si ses semis et ses plantations réussissent.

Rien de mieux, rien de plus juste.

Quelque généreuse que soit à cet égard la loi, l'Etat ne dépensera pas un quart de tout ce que lui coûterait les plantations faites par lui-même; l'on assurera la réussite de ces plantations d'une manière bien plus complète.